



GUIDE DU CONGRES

ANNUEL

A.M.H.E

Eric L. Jérôme, MD FACP, Président

Janvier 2006

Avant-Propos

Eric L. Jerome, MD

Le dernier congrès de l'AMHE sur « les disparités dans les soins de santé » tenu à l'Hotel Paradisus de Porto-Rico en Juillet 2005 marque un autre tournant dans l'histoire des conventions de l'Association des Médecins à l'Étranger.

La présence d'un invité de marque comme le Président de l'Association Médicale Américaine (AMA) Dr John Nelson, est un signe du prestige et du haut niveau académique du congrès annuel. Un travail formidable accompli par les groupes organisateurs a permis de développer d'autres approches qui tranchent avec les recommandations du guide officiel présenté en 1993 par le Président Claude Manigat. Par exemple, au congrès de Chicago, nous avons inclus à notre rencontre d'autres professions dans l'esprit de développer le concept des « alliances Professionnelles ».

Il est donc important de rééditer le guide officiel et d'inclure des modifications permettant d'assurer le succès des conventions futures. Nous le faisons dans un esprit ouvert aux suggestions.

Ce nouveau guide du congrès est une évolution des idées nées de l'expérience des 15 dernières années au cours desquelles, nous avons amélioré le concept, le contenu et la forme de nos conventions.

C'est dans cette optique nouvelle que nous voulons consolider les leçons apprises en formulant cette nouvelle démarche dans la prise en charge des congrès.

Nous tenons à remercier sincèrement tous nos collègues qui se sont portés volontaires au cours des ans.

AVANT-PROPOS

Dr. Claude Manigat

L'A.M.H.E. vient de tenir son 20^e congrès annuel. Avec les années, nous avons vu une amélioration progressive dans la qualité et la participation à nos congrès. Ceci est évident sur tous les plans, scientifique, social et culturel. Le congrès de 1990 à Saint-Sauveur semble avoir été le point tournant et depuis, les chapitres ont voulu se surpasser et ont accompli une tâche formidable, digne de mention.

Au cours des vingt ans où bon an, mal an l'A.M.H.E. a tenu son congrès annuel, nous avons eu le temps d'apprendre beaucoup de choses, de revenir sur nos erreurs et surtout de réfléchir sur ce qui a fait le succès de l'un et pas de l'autre. Nous avons bénéficié des évaluations et des recommandations des différents organisateurs et surtout nous avons définitivement appris quelles erreurs éviter.

Le résultat de ces réflexions, discussions et recommandations vous parvient aujourd'hui sous la forme de ce document que nous appelons "Guide Officiel des congrès annuels de l'A.M.H.E.". Il représente une ébauche soumise pour discussions et qui sera le point de départ d'un document final, une référence pour nos congrès futurs, pour nous éviter d'avoir à réinventer la roue à chaque coup.

Il faut rendre hommage et remercier tous ceux et toutes celles qui ont rendu nos congrès possibles et en ont assuré les succès grâce à leur bonne volonté, leur courage et leur dévouement à l'A.M.H.E.

C'est grâce à eux et à elles que nous nous sommes rendus ici aujourd'hui et que nous pouvons présenter ce projet.

Première Partie

Congrès Annuel

Concept

&

Programmes

INTRODUCTION

1- La décision de formuler des directives et d'établir des standards pour nos congrès annuels est née de la reconnaissance d'une réalité pratique et d'un double objectif. Cet objectif vise autant à faciliter la planification et la réalisation qu'à standardiser le format et la qualité des congrès.

2- Avec les années, nous avons développé une idée très nette de nos attentes du congrès annuel et en ce sens ce guide vise à les rencontrer.

3- Ce guide comprend trois parties : la première traite des différents aspects du congrès annuel; la deuxième présente de l'organisation du congrès i.e. les différents étapes de la planification et la dernière, à titre d'annexe : formulaires, 'check lists' ou lists de contrôle, questionnaires, des références, etc.

DU CONGRES ANNUEL

4- L'Association des Médecins Haïtiens à l'Étranger réunit ses membres et leurs familles une fois l'an pour des activités scientifique, sociales et culturelles. Le congrès annuel représente la manifestation la plus dramatique et la plus significative de la vie de l'A.M.H.E. Il est le creuset où se mélangent tous les ingrédients qui font la force et la vitalité de l'association. Les activités académiques sont devenues un élément indispensable pour le congrès on une moyenne de 25 CME crédits est octroyée aux participants. Ces crédits d'éducation continue permettent au médecin praticien ou

spécialistes d'avoir ce qui est requis pour renouveler les « credentials » hospitaliers et se mettre à jour avec les rapides changements dans la médecine. Le congrès annuel est axé sur la famille et offre l'opportunité aux familles des membres de se trouver ensemble pour socialiser, échanger, établir des liens qui brisent l'isolement et raffermissent la solidarité à maintenir entre les membres d'une même profession et d'origine commune.

SES OBJECTIFS

5- Le congrès annuel se déroule dans un contexte particulier, celui d'une grande réunion. Il a des objectifs précis qui sont de trois (3) ordres : scientifique/académiques, social/culturel, administratif.

5.a. **Objectif scientifique/académique**

Par cet objectif, l'A.M.H.E., vise à :

- 1 **Faciliter l'éducation médicale continue de ses membres, vu les rapides changements dans la connaissance des sciences de base et des choix dans la prise en charge des maladies.**
- 2 Faciliter une mise à jour de ses membres dans différents champs de la médecine et ses différentes spécialités, de la chirurgie, de l'orthopédie, de la pédiatrie, de l'obstétrique et de la gynécologie, de la psychiatrie, de l'ophtalmologie,
- 3 **Développer parmi ses membres une conscientisation des grandes disparités dans les soins de la Santé dans le monde, aux Etats Unis, au Canada, en Haïti**

- 4 Donner un tremplin aux jeunes médecins haïtiens, haïtiens américains, haïtiens canadiens et autres qui font carrière aux États-Unis, Canada ou ailleurs.
- 5 Accorder des crédits d'éducation médicale continue à ses membres au moins 25 de catégorie 1 AMA.(Association Médicale Américaine)
- 6 Faciliter et augmenter les échanges scientifiques entre ses membres et les membres des autres associations médicales et paramédicales.

5b. **Objectif socio/culturel**

Offrir aux participants (es) durant toute la durée du congrès l'opportunité d'avoir du 'bon temps', loin de leurs obligations habituelles et de la pression de leur vie professionnelle avec leurs familles.

- 1 Offrir des activités sociales agréables et bien organisées.
- 2 Offrir des activités récréatives – des facilités sportives, des sorties organisées.
- 3 Organiser des activités culturelles : expositions de peinture, artisanats, livres, récitals de musique, etc.

5.c. **Objectif administratif**

A l'occasion du congrès annuel se réunissent le conseil des gouverneurs et l'assemblée générale des membres. A l'assemblée générale présidée par le président du comité central sont présentés les rapports du comité exécutif central et ceux des chapitres ainsi que toutes les résolutions à être adoptées. Les élections se tiennent chaque deux ans au cours du congrès..

Toute autre comité ou sous-comité peut se réunir à la discrétion de ses membres.

Au cours de l'assemblée annuelle, se tiennent les élections des membres élus de l'exécutif de l'association, selon les dispositions statutaires.

LE CONTEXTE

6- Le congrès annuel trouve son originalité dans le choix qu'a fait l'A.M.H.E. d'y faire participer les familles de ses membres. On s'attend à ce que les membres y amènent leurs conjoints et leurs enfants et le programme du congrès est conçu en tenant compte de leur présence.

7- **Dans ce contexte familial, l'attention doit être portée sur les jeunes.**

L'organisation du congrès doit offrir d'abord un cadre sécuritaire pour tous, , des présentations, séminaires ou forums de discussions des activités appropriées aux différents groupes d'âge, des opportunités et lieux de rencontre pour les retraites.

8- Une attention particulière doit être accordée aux conjoints(es) des membres pour les aider à s'engager dans des activités qui rencontrent leurs besoins, séminaires, groupes de discussions, sorties, ect. Le programme doit être tel qu'il alloue du temps aux congressistes à passer leurs familles.

DE L'ORGANISATION

9- Responsabilité

Le comité central est l'organisateur et l'ultime responsable du congrès annuel. Il détermine le thème du congrès, sa date et sa durée.

9.1 Le président du comité central signe tous les contrats en ce qui concerne les congrès. Il supervise les actions du sous-comité des congrès.

10- Le comité central gère la planification et la réalisation du congrès annuel par son sous-comité du congrès composé de quatre membres de l'exécutif central : **des deux vice-présidents, le secrétaire général et le trésorier central.**

11- Ce sous-comité du comité exécutif central doit veiller à la réalisation des objectifs du congrès, au respect des normes et directives définies par le central et doit servir de lien entre ce dernier et le comité organisateur local ou régional.

. Le comité organisateur local ou régional

12- Chaque année le comité central donne mandat à un chapitre pour la planification et la réalisation du congrès. Ce mandat est en générale confié à un chapitre qui est actif et qui a les ressources humaines pour montrer une bonne équipe d'organisation. Le chapitre ou tout autre groupe désigné en devenant l'hôte du congrès assume la responsabilité pour la mise en place des moyens de réalisation du congrès en tenant compte des objectifs du congrès et des directives du comité central.

13- **Le mandat confié au chapitre n'est pas transférable et seul un membre de l'association faisant partie du comité organisateur est autorisé à contracter en son nom. Ce mandat peut être invalide par le comité central en cas de forfait ou de non respect des normes établies.**

14- Le comité central en consultation avec le chapitre hôte nomme les membres du

comité organisateur local ou régional.

15- Le comité organisateur comprend cinq (5) membres : un président, un secrétaire, un responsable des finances, un responsable du programme scientifique, un responsable du marketing et de la logistique.

16- Élaborer un budget, s'occuper de la collecte des dons et inscriptions. Préparer la liste des membres pour fins d'enregistrement. Travailler en étroite collaboration avec le trésorier central qui paie les frais relatifs à l'organisation du congrès et gère les inscriptions.

17- Président du congrès:

Le président du congrès est le président du chapitre local. En cas de forfait, le président du comité exécutif devient le président du congrès.

Il préside les réunions du comité organisateur et coordonne ses travaux. Il est le leader de l'équipe et le responsable de la planification et de la coordination générale du congrès.

Il répond au comité central et maintient un contact étroit avec les sous-comités.

18- Secrétaire :

Prendre en charge la correspondance du congrès, i.e. demandes de financement, correspondances avec l'hôtel ou autres agents (bureau des congrès, office de tourisme), et la planification des envois postaux.

1 Mise à jour des listes de l'A.M.H.E.

2 Travailler en étroite collaboration avec le secrétariat général (central) de

l'A.M.H.E.

19- Responsable du programme scientifique :

Il travaille en étroite collaboration avec le deuxième vice président du CEC dans l'élaboration, l'intégration et de l'agencement du programme scientifique. Il fait partie du **comité scientifique permanent** qui veille à la qualité du programme scientifique et assume la responsabilité pour son élaboration. Il est responsable de la correspondance et de la confirmation des conférenciers.

20- Responsable du marketing et de la logistique :

20a Élabore la stratégie de vente du congrès auprès des membres et non-membres.

20b S'occupe de la publicité (journaux, radios, poster).

20c Collabore avec le secrétaire à la préparation du programme officiel ou de toute autre documentation relative au congrès.

20d Il est responsable également de tout ce qui touche la photo, vidéo, protocole, etc.

21- À cause implications légales, seul un membre élu peut être en charge d'un sous comite du congrès Il peut être aide par tout membre du chapitre avec titre ou autre.

Siège

22- **Le siège du congrès annuel est déterminé par le comité central au moins deux (2) ans à l'avance et ce pour les deux (2) prochains congrès.**

22.1 L'expérience acquise au cours des années montre qu'il nous est possible

maintenant de déplacer siège de nos congrès et que nous pouvons facilement envisager la tenue d'un congrès même là où nous avons pas de chapitre hôte aux Etats-Unis, au Canada ou ailleurs.

22.2 Un Hôtel a 4 ou 5 étoiles retient la préférence (All inclusive) si possible. Avec des salles de conférence pour une capacité de deux cent personnes au moins, des salles attenantes pour les conférenciers. La distance de l'aéroport a l' hotel en question doit être au moins 1 heure.

Date et Durée

23 La tradition jusque-là maintenue veut que le congrès se tienne entre les derniers jours de juillet et les premiers jours d'août – dépendant du calendrier (dernière semaine de juillet).

24 La durée habituelle varie de 4 à 7 jours (1 semaine). Dans l'un ou l'autre cas il débute par une soirée d'ouverture la veille de la 1^{ère} journée scientifique et prend fin avec une soirée de Gala, le samedi soir.

25 Dans le cas d'un congrès d'une semaine une journée libre Vendredi sera réservée pour une activité à laquelle tous les congressistes et leurs familles pourront participer.

DES PARTICIPANTS(ES)

26- Le congrès annuel est le congrès des membres de l'A.M.H.E. mais il est ouvert à tous les médecins haïtiens à l'étranger et à tous nos confrères d'Haïti. L'effort

systematique doit continuer pour y attirer le plus grand nombre de medecins haïtiens possible. Le congrès est également ouvert aux autres professionnels de la santé et un effort de plus en plus grand doit être fait pour les y intéresser.

L'A.M.H.E. doit travailler à attirer à ses congrès des membres de l'association des medecins de langue française, de la N.M.A., des confrères de la Caraïbe et d'autres confrères étrangers des Etats-Unis et du Canada.

27- DES PROGRAMMES

27.1 Scientifique

Le programme scientifique doit s'inscrire dans le cadre du thème. Il doit satisfaire deux (2) critères principaux :

- a) établir le plus haut standard académique possible.
- b) Conduire à l'obtention d'une moyenne de 25 CME crédits.

L'élaboration du programme scientifique est la responsabilité du comité scientifique permanent du congrès, à coordonner avec le responsable scientifique du comité organisateur local.

27.2-

Format – Horaire

Le format offre deux (2) options principales.

La première réfère au choix d'une des différents rubriques : médecine, chirurgie, pédiatrie, psychiatrie, gynécologie, etc., et sous chaque rubrique avoir un nombre de présentations brèves de 20-30 minutes, non nécessairement reliées.

27.2a La deuxième porte sur l'utilisation d'un thème ou sous-thème tel le cancer du sein et le discuter sous ses différents aspects : cliniques, diagnostic, traitement (chimie, chirurgie), reconstruction, aspect psychologique et sexuel.

27.2b Le programme pourra consister en l'un ou l'autre format ou les deux au cours d'une même conférence. L'essentiel est d'avoir des présentations qui apportent une information nouvelle ou une mise à jour sur des données d'actualité, ou des données applicables à la pratique courante des membres ou encore une information d'une pertinence certaines pour nos communautés haïtiennes.

- 1 Le programme scientifique est présenté les matins de 8h30-12h30.
- 2 Des sessions dans l'après midi sont optionnelles.
- 3 Le coordonnateur s'assurera avec les modérateurs qu'il commence et finisse à temps.
- 4 Les congressistes doivent se faire le devoir de respecter l'horaire établi.

28 AUDIO VISUEL

Le comite scientifique permanent s'est dote de deux ordinateurs et de deux projecteurs, une copieuse pour assurer une grande qualité des présentations scientifiques. Ceci permet de diminuer le prix a payer au service audiovisuel de l' Hotel en question. Un volontaire de l'organisation pourra assumer le bon fonctionnement des appareils sus mentionnes. A

défaut on peut recruter quelqu' un et le payer a temps partiel.

29- Social/culturel

Le congrès annuel vise à créer une bonne atmosphère et une ambiance dans laquelle les congressistes et les membres de leurs familles peuvent fraterniser et passer des moments agréables ensemble.

Le programme doit être riche et varié. Rien ne doit être négligé pour que les participants(es) soient satisfaits(es). Quatre soirées doivent être prévues : la soirée d'ouverture du congrès, celle du président central, la soirée du chapitre-hôte et le Gala de clôture du congrès.

29.1 Soirée d'ouverture

Elle donne le ton au congrès. Elle doit offrir l'opportunité de socialiser et être conçue en conséquent évitant un caractère trop formel.

Elle comprendra le mot de bienvenue du président du comité organisateur local avec la présentation des membres de son comité, le mot de la chair du conseil des gouverneurs et président du comité central.

Le tout sera agrémenté de cocktails et d'un repas, style buffet.

29.2 Soirée du président

Elle est la réception traditionnelle offerte par le comité en l'honneur du Président central. **Le président entre dans la salle après que les invités se soient assis sous un tonnerre d'applaudissement.(Debut a Cancun 1999) Elle revêt un caractère**

plus formel que la soirée d' ouverture. C'est a cette occasion ou sont remis les diplômes et certificats aux membres méritants. Elle comprend l'allocution officielle du président, des cocktails, un repas, servi comme le format à été au Mexique. Le ex officio président assure le protocole ou quelqu un d'autre choisi par lui.

29.3 Soirée de la foundation

La fondation de l'A.M.H.E. organise sa propre soirée pour des levées de fonds .Les groupes philanthropiques de l'association assurent la bonne marche de cette soiree détendue, mais significative du travail d'outremer de l' AMHE. Les activités en Haiti présentées a l'assistance pour leur éducation et sensibilisation. L'Association Médicale Haïtienne par le truchement de ses officiels sera invitée a nous joindre officiellement au cours de cette soirée.

29.4 Soirée du Chapitre

Le style de la soirée est laissé au comité organisateur local. Soirée à thème ou non, elle revêt un caractère informel et peut être organisée dans un cadre intérieur ou extérieur dépendant des circonstances et des lieux. La soirée du chapitre est ouverte à toute la famille. Elle comprend en général, cocktails, repas, musique et danse.

29.5 Soirée de Gala

29.5a Elle est la soirée de clôture et doit être le point culminant des activités sociales du congrès. Rien ne doit être négligé pour qu'elle soit une grande fête formelle avec tenue de Gala.

29.5b Elle ne doit laisser aucune place à l'improvisation et se déroula selon un scénario établi à l'avance. Elle comprendra les mots de remerciements de la chairpersonne du congrès, le président(e) du comité organisateur local, le “Keynote speech” et les mot de clôture du président ou de la présidente de l'exécutif central. **Le keynote speaker sera la dernière personne à parler en cette circonstance.**

30. Culturel

Le culturel doit prévoir des expositions de livres haïtiens ou de peintures haïtiennes – ou encore d'autres activités telles qu'un récital de musique ou des dîner-causeries portant sur l'art, l'histoire, la littérature, etc.

31 Programme non CME

Le programme doit viser à satisfaire les attentes et les besoins des membres de la famille qui accompagnent le médecin participant au congrès. Dans le cadre de ce programme des activités doivent être prévues pour les époux et épouses – tours guidés, séminaires, discussions de groupe. Un service médical de premier ().

Une attention particulière doit être accordée aux enfants et adolescents pour leur offrir des activités récréatives; salles de jeux et de rencontres en garantissant la supervision et la sécurité.

Il est essentiel que les époux/épouses et les enfants/adolescents sortent satisfaits des congrès. Des séminaires d'ordre éducatif seront organisés pour les adolescents.

32- Administratif

Le programme administratif inclue la réunion annuelle du Conseil des gouverneurs et l'assemblée générale annuelle des membres. Toute autre comité, sous-comité ou commission peuvent se réunir au cours du congrès, en autant que leurs réunions n'interfèrent pas avec l'horaire officiel des activités prévues.

La date et l'heure des réunions du conseil et des membres de l'association sont intégrées dans le programme général du congrès.

33 STANDARDS

33.1 Scientifiques

Le programme scientifique doit refléter un haut niveau académique. Les présentations portant sur de informations de base (Textbook information) ne seront pas admises.

33.2 Des Conférenciers

Ils sont choisis prioritairement parmi les membres de l'association en tenant compte d'une part de leurs 'crédentiels' et d'autre part de leur capacité d'offrir une présentation stimulante et dynamique.

Des médecins haïtiens non membres de l'association sont également invités à présenter en autant qu'ils ou elles peuvent apporter une contribution importante au programme scientifique. Cette invitation est vue comme un moyen de les exposer à l'association (AMHE) et de les encourager à en devenir membres.

Un troisième groupe de conférences est de qualifier le programme scientifique

pour le plus grand nombre de ‘ÉMC crédits’ possible.

La politique actuelle de l’AM.H.E. ne prévoit pas de paiement aux conférenciers d’origine haïtienne. Certains accommodations peuvent être fait pour faciliter le conférencier.

34- Horaire

L’horaire établi doit être respecté et chaque conférencier doit se limiter au temps qui lui est imparti. Le nombre de modérateurs utilisé doit être restreint et ces derniers doivent être bien imbus du rôle qu’ils doivent jouer, en particulier celui de ‘time-keeper’.

35- Crédits d’éducation médicale continue

Les crédits nous sont jusqu’à présent accordés par des institutions (université, corporation professionnelle) après évaluation du programme scientifique soumis et sur la base de la qualification des membres de la Faculté du congrès.

L’A.M.H.E. vise à se faire accréditée par le Conseil National d’accréditation pour l’éducation médicale continue – pour offrir des crédits lors de ses activités scientifiques et en particulier son congrès annuel.

36- Accommodation (Hébergement)

Elle doit répondre au caractère du congrès annuel et à ses objectifs. Le site choisi doit être approprié et l’hôtel de haut standing (4-5 étoiles) (), offrant les facilités adaptées aux besoins des congressistes et de leurs familles – terrains de jeux, piscine intérieur et extérieure, salles de jeux, salles de réunion adéquates, salles de bal (grandes), etc.

L'hébergement doit être négocié à un prix raisonnable et avantageux, avec les meilleurs services possible.

37 Nourriture

Les organisateurs doivent travailler en étroite collaboration avec le chef et le responsable des banquets pour arriver à des menus qui correspondent au goût des membres. Un repas chaud sera servi au cours des différentes soirées prévues durant le congrès. Le dîner de la soirée de gala doit être un repas élaboré, aillant goût et créativité.

38- Administratif

En prévision de l'assemblée annuelle des membres, le rapport du comité central incluant les rapports des chapitres et des comités spéciaux sera remis à chaque membre à l'ouverture du congrès.

Les rapports à être publiés doivent parvenir au secrétariat général ou plus tard le 30 du mois de juin.

Les résolutions à être votées à l'assemblée annuelle seront également soumises à l'avance.

39- Sécurité – Premiers soins (Urgence)

Il faut s'assurer qu'il y ait une sécurité adéquate sur les lieux et autour du site du congrès pour le monde et les enfants en particulier.

Les activités pour les enfants doivent offrir une surveillance adéquate et il est

entendu que ce sont des personnes qualifiées (moniteurs ou monitrices) qui assumeront la responsabilité des programmes pour enfant (sorties, jeux et autres activités). Ces personnes pourront être secondées par des bénévoles de l'association. Il ne faut rien laisser à l'improvisation.

Le comité organisateur doit prévoir et s'assurer qu'il y a des facilités (infirmierie) et du matériel de premiers soins et avoir à sa disposition un ou deux médecins locaux disponibles en tout temps, en cas d'urgence pendant la durée du congrès. Le nom, le numéro de chambre ou le téléphone de ces médecins seront disponibles.

40 Droits d'inscription

Les frais d'inscription seront de 550 dollars pour les non membres et 450 dollars pour les membres, pour les activités scientifiques. Ces montants sont sujets à des hausses dépendant de l'inflation monétaire.

41. FINANCEMENT

Le congrès annuel est une activité qui doit permettre de réaliser un profit. Il doit être capable de s'auto-financer. La trésorerie centrale gère le compte des congrès.

Le Trésorier général avance au chapitre hôte les fonds pour les dépenses initiales de préparation du congrès. Il est entendu que ces fonds seront remboursés au Central après le congrès.

Le comité organisateur local devra soumettre au Comité Central ses prévisions budgétaires au plus tard au mois d'octobre de l'année précédant la date

du congrès. Le budget du programme scientifique est complètement séparé du social.

42 Les inscriptions

L'inscription au programme

Le coût de l'inscription doit tenir compte des dépenses réelles incluant les coûts cachés souvent négligés. Un taux différentiel sera établi pour les membres et les non membres. La liste des membres en règle de l'association devra être disponible au moment de l'inscription. Un escompte dont la valeur est à l'établir à chaque année, sera consenti à ceux et celles qui s'inscriront avant le 30 juin.

Le processus d'inscription représente une activité importante dans le déroulement du congrès et peut entraîner de multiples frustrations et complications tant pour les congressistes que les organisateurs.

La responsabilité de l'inscription doit être confiée à un personnel expérimenté engagé à cette fin et travaillant selon les directives du comité organisateur.

Le centre ou bureau local des congrès pourra être très utile en ce sens.

Il faut, en établissant le coût du congrès, séparer les frais propres d'inscription, représentant la valeur à recouvrir de chaque participant pour toutes les dépenses encourues pour la préparation du congrès et le coût du matériel distribué, des autres frais pour les repas, les activités sociales et autres.

Tout médecin qui s'inscrit au congrès doit payer la totalité des frais d'inscription quelque soit le jour de son inscription; la variante dépendra des autres frais basés sur le nombre de jours de participation et les activités incluses.

Comme déjà mentionné plus haut les médecins non-membres, payent un sur plus

aux frais d'inscription ou peuvent choisir de compléter leur application de membre et payer leur cotisation sur place.

43- DÉROULEMENT DU CONGRÈS

Tout comme la soirée d'ouverture va donner le ton au congrès, le processus d'inscription va refléter le niveau d'organisation, de coordination et de professionnalisme. Il doit donner confiance aux participants (es) et soulager toute tension qui pourrait exister. Il doit être simple, efficace et rapide (voir paragraphe plus haut).

Il est essentiel de bâtir un horaire qui laisse assez du temps pour que les participants(es) n'aient pas l'impression d'être constamment bousculés(es). Pour ce faire, il faut s'en tenir scrupuleusement aux horaires établis et aviser les congressistes au plus tôt de tout changement qui pourrait survenir.

Un centre de communication et d'information doit être établi et fonctionner du matin au soir (9h00 -18h00). A ce centre seront reçus et transmis les messages; l'information concernant les différentes activités et tout changement de programme sera disponible.

Un(e) coordinateur(e) des activités du congrès indépendant(e) du chair ou du président du congrès doit être désigné(e). Son rôle sera de veiller à ce que tout ce qu'il faut pour une activité planifiée soit disponible et en place (i.e., salle, équipement, microphone, podium, etc.), que le scénario ait été préparé, que les personnes impliquées seront présentes et de parer à tout changement.

Il est important de rappeler qu'il nous faut professionnaliser nos congrès et utiliser des personnes-ressources compétentes pour faciliter et/ou organiser nos activités

(i.e., sightseeing tours, promenades, activités pour les enfants, etc.)

44 PROMOTION ET PUBLICITÉ - MARKETING

Il est important de promouvoir et publiciser le congrès annuel de l'A.M.H.E. d'abord parmi tous les médecins haïtiens à l'étranger, en suite dans toutes les communautés haïtiennes du Canada et des États-Unis et enfin en Haïti.

Les chapitres doivent assurer une grande part dans la promotion du congrès et toutes les opportunités doivent être mise à profit pour parler du congrès. La promotion peut se faire à la radio et dans les journaux haïtiens et dans les journaux scientifiques (Canada, États-Unis) et autres publications. Il faut arriver à créer un budget publicitaire et trouver des moyens de négocier certaines publicités.

L'usage de posters à être distribués partout (bureaux, cliniques, hôpitaux, centres de santé, collèges, universités et autre lieux publics) doit être considéré.

Il nous faut également vendre le congrès à nos membres et à des participants éventuels (haïtiens et étrangers). Il faut miser sur le contenu scientifique, mais aussi sur le site et les attractions sociales. Encore une fois le bureau local de convention peut être très utile dans la promotion du congrès annuel.

L'offre des ÉMC crédits reste aussi un point essentiel et un élément d'attraction à notre congrès.

45 PARTICIPATION ET ROLE DES BÉNÉVOLES

L'A.M.H.E. a toujours apprécié la contribution de ses bénévoles et continuera à solliciter leur concours. Les bénévoles seront utilisés(es) en particulier lors du

déroulement du congrès. On leur demandera de jouer le rôle et les attentes du comité organisateur.

Les bénévoles ne seront pas utilisé(es) pour des fonctions telles l'inscription, la supervision ou le contrôle des activités ni à titre de moniteurs ou monitrices.

CONCLUSION

Ce guide des congrès annuels de l'A.M.H.E. est un effort pour standardiser et faciliter la préparation des congrès annuels, et en même temps continuer d'améliorer les niveaux que nous avons atteints jusqu'à présent. Il vise à s'assurer qu'il n'y ait pas de trop grandes variations d'une année à l'autre.

L'emphase aussi est portée sur le professionnalisme; nous croyons fermement que nous sommes arrivés à un point où l'amateurisme et l'improvisation doivent céder leur place. J'espère que ce guide pourra trouver sa place parmi les grandes lignes directrices de notre association, pour nous rendre plus dynamiques, plus efficaces et attendre des succès encore beaucoup plus grands.